

M. Herring nous a dit que la société n'avait pas pour fonction de s'occuper d'exploration. Ce qu'on a l'intention de faire, c'est simplement d'acheter du gaz à Pincher-Creek ou dans une autre région où le gaz abonde, puis de le transporter. La société n'a donc pas dépensé beaucoup d'argent et elle n'en dépensera pas, tant qu'elle n'aura pas obtenu une charte et qu'elle n'aura pas conclu de contrat avec des gens qui ont du gaz à vendre.

Lorsque la société aura été constituée, elle devra s'adresser à la Commission de conservation du gaz et du pétrole de l'Alberta. Il s'écoulera peut-être beaucoup de temps avant que la Commission entende la requête et il est fort improbable qu'elle l'accorde. A ce propos, j'aimerais signaler aux membres du comité que la *Financial Post* du 26 avril a publié un article au sujet de la requête que la *Westcoast Transmission Company* a adressée, afin d'obtenir le droit de transporter du gaz depuis le nord de l'Alberta et la région de la rivière de la Paix, à travers les Rocheuses, jusqu'à Vancouver et, de là, jusque dans le nord-ouest des États-Unis. Constituée en corporation depuis deux ans, elle ne vient que d'obtenir cette permission de la Commission de l'Alberta. Mais cette permission n'a pas été la mesure finale car elle a dû alors faire une demande à la Commission des transports et ce n'est qu'hier matin que le jugement de la Commission a été publié dans le *Citizen* d'Ottawa. On a rendu jugement samedi lorsqu'on a affirmé que la Commission des transports avait donné son approbation sous réserve (retenez bien ce "sous réserve") à l'aménagement projeté de la section canadienne d'un pipe-line au coût de \$111,240,000, pour le transport du premier gaz naturel dans le sud de la Colombie-Britannique et dans le nord-ouest de la côte occidentale des États-Unis.

Le rapport continue en ces termes:

L'approbation définitive de la demande de la *Westcoast Transmission Company Limited* de Calgary dépend d'une vérification distincte au point de vue de la quantité des réserves de gaz dont dispose la société dans la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique et en Alberta.

La Commission avait également à l'étude trois demandes émanant d'autres sociétés, en vue d'aménager des conduites de gaz naturel dans l'Ouest du Canada, mais elle a mis de côté les requêtes des deux autres.

Voilà donc ce qui s'est passé, après que la *Westcoast Transmission Company* eût reçu l'autorisation du gouvernement de l'Alberta. Elle a dû comparaître devant la Commission des transports, qui ne lui a donné son approbation que sous réserve.

Il ne faut pas oublier que le Gouvernement albertain, même s'il croit qu'il existe

dans la province de fortes quantités de gaz naturel, refuse toujours de permettre l'exportation de ce gaz sauf à la *Westcoast Transmission*.

Dans son témoignage, M. Herring a dit que sa société n'aménagerait qu'un petit pipe-line. Selon lui, la société ne voulait aménager qu'un petit pipe-line parce qu'elle croyait que l'Alberta ne disposait pas de réserves suffisantes de gaz pour motiver l'aménagement d'un pipe-line plus important. La conduite qu'il se proposait d'aménager aurait eu 16 pouces de diamètre alors qu'un gros pipe-line pourrait atteindre jusqu'à 24 pouces.

Les réserves de gaz naturel de la province d'Alberta ont augmenté considérablement à la suite des explorations poussées qu'on a entreprises depuis cinq ou six ans en vue de découvrir du gaz et du pétrole. L'histoire de la découverte de pétrole et de gaz en Alberta est celle de l'une des plus fascinantes entreprises industrielles dans l'histoire du monde. Il y a à peine cinq ou six ans qu'on a découvert du pétrole dans la région de Leduc. Je vois que l'honorable représentant de Fraser-Valley hoche la tête. Je me demande si c'est au sujet de ce que je viens de dire ou...

**M. Cruickshank:** Excusez-moi. Je hochais la tête à propos d'une plaisanterie d'un de mes voisins.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** S'il s'agissait de la déclaration que j'ai faite, j'étais au courant des découvertes antérieures et des travaux accomplis dans la région du sud de l'Alberta où se trouve la vallée Turner.

**M. Harkness:** Cette région renferme toujours un des principaux gisements de l'Alberta.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Oui, mais ce n'est rien en comparaison des découvertes de 1946 dans la région de Leduc.

**M. Harkness:** En effet.

**M. Browne (Saint-Jean-Ouest):** Cependant les compagnies de pétrole et de gaz des États-Unis, ainsi que l'*Imperial Oil Company* dans notre propre pays, y ont porté un très grand intérêt et ont depuis accompli de vastes travaux d'enquête et d'exploration. Il est certain que la permission de transporter du gaz accordée à la *Westcoast Transmission Company* par la Commission albertaine de conservation du gaz naturel, c'est-à-dire à partir du nord de l'Alberta, entraînera de grandes recherches dans la région parce que, d'après le gouvernement de l'Alberta, c'est là que les réserves sont le mieux protégées. Les compagnies y travailleront probablement plus que partout ailleurs dans la province.